

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 17 décembre 2019 vers les 22 h 05 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Madame Line Lecours, commissaire
Madame Patricia Pépin, commissaire - Vice-présidente du comité exécutif
Madame Isabelle Thiffault, commissaire représentante du comité de parents

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel cadre :

Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-François Gamache, directeur du Service du secrétariat général et secrétaire général

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 25 1219 :

Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 1219-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION CE 26 1219 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 26 novembre 2019 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire représentante du comité de parents

Isabelle Thiffault PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 1219-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

3.1 Congé sabbatique à traitement différé

RÉSOLUTION CE 27 1219 :

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective le concernant, à monsieur Patrice Leblanc, enseignant au Carrefour Formation Mauricie de Shawinigan, congé d'une durée d'un (1) an, soit l'année scolaire 2023-2024, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2020.

Adoptée à l'unanimité.

3.2 Nouvelles affectations - Personnel de soutien

RÉSOLUTION CE 28 1219 :

CONSIDÉRANT, à la suite de l'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l'emploi de la Commission scolaire de l'Énergie et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, selon la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d'une personne possède les qualifications requises et répond aux exigences déterminées par la Commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE l'affectation des personnes suivantes :

- Monsieur Pedro Alejandro Lozano, technicien en travaux pratiques, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, et ce, à compter du 6 janvier 2020;

- Madame Valérie Béchard, agente de bureau classe principale, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine aux Services des ressources humaines, et ce, à compter du 6 janvier 2020;
- Madame Louise Gladu, secrétaire d'école, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine à l'école Antoine-Hallé de Shawinigan, et ce, à compter du 6 janvier 2020;
- Madame Manon Delisle, secrétaire d'école, poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine à l'école Saint-Charles-Garnier de Shawinigan, et ce, à compter du 6 janvier 2020;
- Madame Mélanie Champagne, agente de bureau classe 1, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine au Carrefour Formation Mauricie de Shawinigan, et ce, à compter du 6 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité.

3.3 Congé sans traitement - Temps complet

RÉSOLUTION CE 29 1219 :

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sans traitement à temps complet;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE d'accorder un congé sans traitement à temps complet à madame Marie-Anne Lambert-Lagüe, technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite, du 7 janvier 2020 au 6 janvier 2021.

Adoptée à l'unanimité.

4. Demandes d'aide ou de contribution financière

RÉSOLUTION CE 30 1219 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la *Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire*;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 1219-03.

Adoptée à l'unanimité.

5. Clôture de la séance

RÉSOLUTION CE 31 1219 :

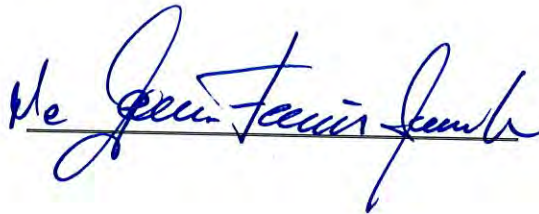
Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE, vers les 22 h 10, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE


Président(e)

Secrétaire